

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le 7 février 2019

À MAYOTTE, PRÈS D'UN HABITANT SUR DEUX EST DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE PREMIERS RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 2017

En 2017, 256 500 personnes résident à Mayotte, soit une croissance de la population de + 3,8 % en moyenne par an depuis 2012. Cette croissance s'est renforcée par rapport à la période 2007-2012 (+ 2,7 %). La population reste jeune du fait des naissances très nombreuses et des arrivées sur le territoire d'adultes originaires des Comores et de leurs enfants. Avec les nombreux départs de jeunes de 15 à 24 ans natifs de Mayotte, la part de la population de nationalité étrangère progresse fortement.

Les conditions de logement restent difficiles.

L'excédent des naissances sur les décès est le principal moteur de ce fort accroissement de la population. Le [solde migratoire apparent](#) est quant à lui redevenu excédentaire, alors qu'il était déficitaire entre 2002 et 2012. Il contribue à une forte augmentation de la population de nationalité étrangère.

Naissances nombreuses : principal moteur démographique de Mayotte

À Mayotte, la forte natalité, conjuguée à un faible nombre de décès, porte la croissance de la population. De 2012 à 2017, le [solde naturel](#) apporte en moyenne 7 700 habitants supplémentaires par an, soit davantage qu'auparavant. Avec 5,0 enfants par femme, la fécondité augmente et dépasse toujours largement la moyenne métropolitaine (1,9 enfant par femme). Les trois quarts des bébés nés à Mayotte en 2017 ont une mère de nationalité étrangère, principalement comorienne. Parallèlement, du fait de la jeunesse de la population, les décès sont peu nombreux : le taux de mortalité est trois fois plus faible qu'en métropole.

Des flux migratoires importants vers et depuis Mayotte

L'excédent migratoire contribue également à l'augmentation de la population mahoraise (+ 1 100 personnes par an entre 2012 et 2017 en moyenne). Derrière ce solde migratoire relativement faible, les flux migratoires entrants et sortants depuis et vers les autres départements français et l'étranger se sont nettement intensifiés au cours des cinq dernières années. Ils sont très différents selon le lieu de naissance et l'âge des personnes. D'un côté, de nombreux adultes et leurs enfants arrivent des Comores. De l'autre, de nombreux jeunes de 15 à 24 ans, natifs de Mayotte, partent vers le reste de la France, essentiellement en métropole.

Près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère

Du fait de l'immigration importante depuis les Comores et du départ de natifs de Mayotte vers l'extérieur, la population de nationalité étrangère progresse fortement : près de la moitié de la population de Mayotte ne possède pas la nationalité française. Un tiers de ces étrangers sont nés à Mayotte. Selon l'âge, la proportion de natifs de l'étranger est très variable. Elle culmine à 65 % entre 25 et 34 ans pour se réduire à 42 % au-delà de 45 ans.

Forte croissance de la population étrangère dans les communes du Nord-Est

Dans les communes du Nord-Est de Mayotte autour de Mamoudzou, la croissance démographique est particulièrement élevée, avec l'arrivée de nombreux habitants originaires des Comores. Ceux-ci se sont principalement installés dans les communes où les Comoriens étaient déjà nombreux en 2012. Déjà élevée, la part d'étrangers a ainsi augmenté dans ces communes, atteignant 61 % à Koungou, 58 % à Mamoudzou et Dembéri. À l'opposé, dans les communes plus éloignées de Mamoudzou comme Mtsamboro ou Bouéni, où la population n'a pas ou peu augmenté entre 2012 et 2017, la part d'étrangers est nettement plus faible que la moyenne du département (entre 15 et 24 % à Bouéni, Mtsamboro, Acoua et Mtsangamouji).

La population de Mayotte reste particulièrement jeune

Entre 2012 et 2017, la répartition de la population par âge a très peu évolué à Mayotte. La population de Mayotte reste jeune : la moitié des habitants ont moins de 18 ans. Les 60 ans ou plus représentent seulement 4 % de la population, soit six fois moins qu'en métropole. A Mayotte, l'âge moyen s'élève à 23 ans en 2017 contre 41 ans en métropole.

Des conditions de logement toujours difficiles

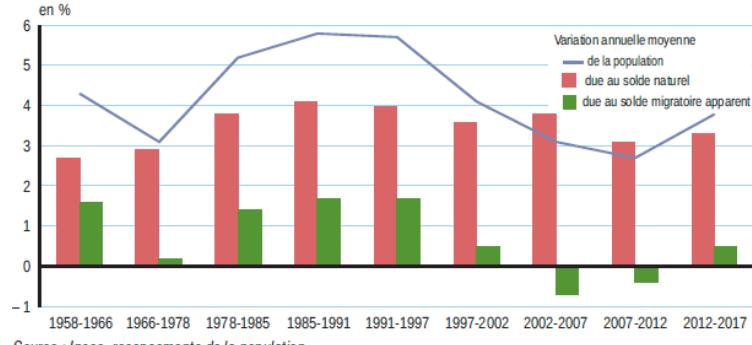
En 2017, 63 100 résidences principales sont recensées à Mayotte, soit une progression de + 4,1 % par an depuis 2012. Les résidences principales restent très densément occupées avec 1,4 personne par pièce contre 0,6 en métropole. Le confort global des logements s'est moins amélioré qu'entre 2007 et 2012 : quatre ménages sur dix vivent encore à Mayotte dans un logement en tôle ou en végétal, trois sur dix n'ont pas l'eau courante. Les natifs de l'étranger vivent près de trois fois plus souvent en habitat précaire que les natifs de Mayotte.

Définitions :

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès sur une période donnée.

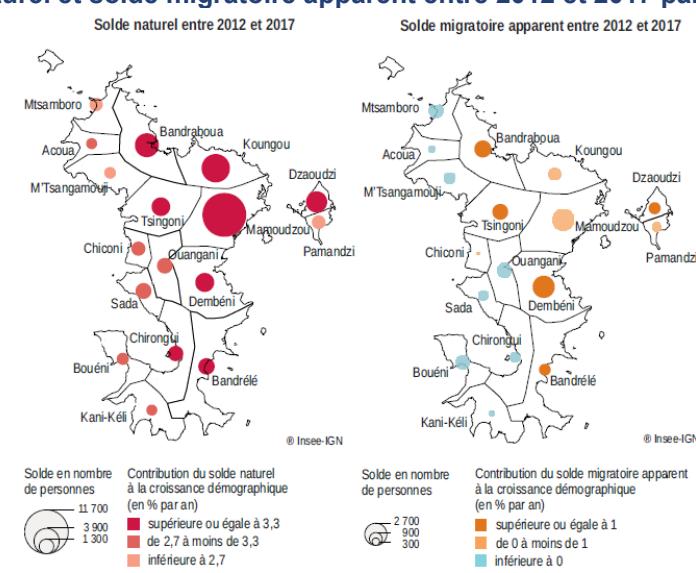
Le **solde migratoire apparent** est la différence entre la variation de la population et le solde naturel entre deux recensements.

Variation annuelle moyenne de la population de Mayotte et décomposition en solde naturel et solde migratoire apparent



Source : Insee, recensements de la population.

Solde naturel et solde migratoire apparent entre 2012 et 2017 par commune



Sources : Insee, recensements de la population.

Contact presse:
06 39 69 27 17 – jamel.mekkaoui@insee.fr

